

# Liette Janette, championne haïku 2015

**Le Sénégal s'est contenté des prix d'encouragement pour le concours de poésie traditionnelle japonaise de cette année. La Canadienne Liette Janette et un de ses compatriotes, plus une Camerounaise constituent le trio de tête.**

Le verdict de la 28<sup>e</sup> édition du Concours de poésie traditionnelle japonaise communément appelée Haïku est connu. Le jury a délibéré et la cérémonie de remise des prix a eu lieu mercredi à la résidence de l'ambassade du Japon au Sénégal. C'est la Canadienne, Liette Janette qui remporte le premier prix. Elle est

suivie par son compatriote, Vincent Collar. Et la troisième lauréate est la Camerounaise Michelle Mendo.

Le Sénégal s'est contenté des prix d'encouragement. Armando Fabrizio, élève en classe de Cm2 à l'institution Sainte-Jeanne d'Arc rafle le premier prix d'encouragement pour son poème - *Les nuages pleu-*

*rent - Sous les palmes du jardin - Tristesse d'un soir* -. L'ingénieur Badara Ndiaye, 25 ans, a obtenu le deuxième prix avec son haïku - *Chaussures en main - Dans le fleuve en crue, la boue - Chatouille mes pieds*. D'autres distinctions ont été octroyées.

L'édition du concours haïku de cette année a enregistré la participation de 471 participants, de toutes les tranches d'âges et de sept nationalités. Le Sénégal et le Cameroun ont été les représentants de l'Afrique.

Mais une baisse du nombre de candidats sénégalais a été notée

par le jury. Pour le professeur de Lettre, Maimouna Kane, par ailleurs membre du jury du concours de haïku, c'est parce que certaines écoles ont moins participé que d'habitude. «*Ce n'est pas un désintéret, mais une baisse due au fait que les écoles ont moins participé que d'habitude. Quand vous participez à un concours, il y a des dates butoirs à respecter. Une école ne peut pas apporter ses poèmes après la date de clôture*», explique le professeur Kane. Le changement des ressources humaines dans les écoles y est

aussi pour quelque chose. Car les nouveaux arrivants, remplaçant les responsables qui sont à la retraite, n'ont pas respecté les délais imposés.

Le pianiste japonais Motoki, en séjour à Dakar, a accompagné la présentation des poèmes lus et analysés par Raphaël Ndiaye de la Fondation Léopold Sédar Senghor en présence de l'ambassadeur Takashi Kitahara. Il a félicité les lauréats et salué l'intérêt porté à la culture japonaise. Ce qui est à encourager, dit-il, pour le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre le Sénégal et le Japon.

Le concours de haïku, international, existe depuis 30 ans.

**E. DASYLVA**  
(Stagiaire)